



Note de présentation brève et synthétique

Compte Financier Unique 2025

BUDGET FORETS

NOTE DE PRESENTATION COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 FORET

L'article L2313.1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe aux budgets pour permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget FORET est un budget annexe de la commune de Bellignat.

Il retrace les dépenses et recettes liées à la forêt NOIRE et à la forêt du CHATELARD.

Le Compte Financier Unique pour l'exercice 2025 se résume de la manière suivante :

FORETS 2025

NATURE	Investissement	Fonctionnement
Recettes	8 681.20	182 522.71
Dépenses	13 962.28	136 176.67
Résultat de l'exercice	-5 281.08	46 346.04
Résultat reporté	-644.32	80 965.56
Résultat de clôture	-5 925.40	127 311.60
	TOTAL	121 386.20

Section de fonctionnement

LES DEPENSES :

CHAPITRES BUDGETAIRES	CFU 2024	CFU 2025
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	24 734.58 €	134 490.32 €
<u>Entretien bois et forêts</u>		
Matériel et autres fournitures (engrais, carburant motoculture, insecticide)		
Charges sur ventes de bois, fauchage, élagage routes forestières, exploitation pour affouage en 2024, entretien de parcelles		
<u>Gardiennage - cotisations - honoraires :</u>		
Frais de gardiennage, contribution à l'hectare, honoraires affouage en 2024		
Cotisations, documentation		
66 - CHARGES FINANCIERES	112.19 €	1 686.35 €
Frais sur ventes de bois - ONF		
TOTAL	24 846.77 €	136 176.67 €

Détail dépenses 2025 :

<u>Chapitre 011 :</u>	
Total autres matières et fournitures	2 548.55 €
Matériel forêt PRE ROND, carburant motoculteur, insecticide	2 548.55 €
Total entretien bois et forêts	129 719.39 €
Charges sur vente de bois parcelles forêt Noire	121 122.39 €
Remise en état barrière forestière (TIHB)	3 990.00 €
Fauchage, élagage routes forestières (PERRIER)	4 352.00 €
Entretien parcelles PRE ROND le Chantelard (JACQUET P)	255.00 €
Total honoraires - cotisations - gardiennage	2 222.38 €
Documentation	35.00 €
Contribution à l'Ha + France Bois Forêt + association des communes forestières de l'Ain	1 157.61 €
Frais de gardiennage / ventes N-1	1 029.77 €
<u>Chapitre 66 :</u>	
Total charges financières	1 686.35 €
Frais sur ventes de bois façonnés	1 686.35 €
TOTAL	136 176.67 €

La forte augmentation du chapitre 011 s'explique par une hausse des charges sur ventes de bois corollaire d'un montant important de vente de bois.

LES RECETTES :

CHAPITRES BUDGETAIRES	CFU 2024	CFU 2025
002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	78 728.22 €	80 965.56 €
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIRECTES	27 728.43 €	182 522.71 €
<i>Vente de bois (+ affouage en 2024)</i>		
TOTAL	106 456.65 €	263 488.27 €

Détail recettes 2025 :

Chapitre 002 :	
Résultat de fonctionnement reporté	80 965.56 €
Chapitre 70 :	
Total ventes de bois	182 522.71 €
Ventes coupes en bloc sur pied épicéas scolytés	13 888.00 €
Ventes de bois	168 634.71 €
TOTAL	263 488.27 €

Section d'investissement

LES DEPENSES :

CHAPITRES BUDGETAIRES	CFU 2024	CFU 2025
001 - SOLDE INVESTISSEMENT REPORTE	2 411.07 €	644.32 €
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 957.00 €	- €
<i>Régularisation subvention sylvac't</i>		
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 163.31 €	13 962.28 €
<i>Travaux sylvicoles, régularisation sur factures antérieures en 2024</i>		
TOTAL	23 531.38 €	14 606.60 €

Détail dépenses 2025 :

Chapitre 001 :	
Solde inv reporté	644.32 €
Chapitre 21 :	
Total aménagement forêt	13 962.28 €
Travaux sylvicoles	11 939.64 €
Achat parcelle C 209	2 022.64 €
TOTAL	14 606.60 €

Accusé de réception en préfecture
001-210100319-20260605-D_2026_06_05_16-BF
Date de télétransmission : 09/06/2026
Date de réception préfecture : 09/06/2026

LES RECETTES :

CHAPITRES BUDGETAIRES	CFU 2024	CFU 2025
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 411.07 €	644.32 €
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	4 524.00 €	8 036.88 €
<i>Région, HBA</i>		
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 951.99 €	- €
<i>Régularisation sur factures antérieures</i>		
TOTAL	22 887.06 €	8 681.20 €

Détail recettes 2025 :

Chapitre 10 :	
Excedent de fonctionnement capitalisé	644.32 €
Chapitre 13 :	
Total subventions	8 036.88 €
REGION : aide Plan de relance au renouvellement forestier - solde	8 036.88 €
TOTAL	8 681.20 €

Le versement du solde de l'aide apportée par la Région au titre du volet de renouvellement forestier du plan de relance pour reconstitution des parcelles forestières attendu, a été versé sur l'exercice 2025 (8 036.88 €).

Aucun emprunt sur ce budget.